

École spécialisée



Dans une classe de la Fondation de Verdeil, la costumière Claude Rueger stimule la créativité des enfants au travers d'une histoire faite de bouts de tissus variés.

Vanessa Cardoso

La création fait voyager les enfants de Verdeil

Faute de camps, annulés en raison de la pandémie, la Fondation a mis en place des ateliers qui bénéficient tant aux élèves qu'à la culture.

Alain Détraz

L'annulation des camps scolaires a stimulé l'imagination de la Fondation de Verdeil. Réparties dans tout le canton, ses classes accueillent quelque 600 enfants présentant des troubles du développement ou des difficultés d'apprentissage et d'adaptation. Afin de gommer, en partie, les activités interdites par la pandémie, la fondation a mis sur pied un programme autour des arts créatifs. Une bouffée d'air bienvenue, qui arrive également en soutien à des acteurs de la culture vaudoise. «24 heures» a pu se glisser, le temps d'une matinée, dans une classe lausannoise. Reportage.

Ils sont sept dans la classe d'Isabeau Turchany, à l'école de Rovéréaz. Et l'arrivée d'un journaliste et d'une photographe ne laisse pas indifférent ces jeunes de 12-13 ans. «Tu fais quoi ici?» La curiosité l'emporte sur la timidité.

Ce jour, plutôt que d'appliquer un programme scolaire adapté, les enfants reçoivent la visite de la costumière Claude Rueger. Dans ses vieilles valises, elle a amassé des pièces de tissu. Mais c'est avec la poupée «Nono» qu'elle embarque les enfants dans un monde imaginaire.

Un pur moment de poésie

De fil en aiguille, on en arrive à ces tissus bariolés, qu'il va s'agir de nouer ensemble pour former un tapis. Les textures, les couleurs invitent les trois filles de la classe à se lancer dans l'aventure. Lucie trouve sa couleur préférée, le rose. Un peu intimidés, les garçons font les malins, mais la plupart finissent par se prendre au jeu. Face au tapis qui se forme, l'imaginaire se met en marche. Un tapis volant, pour l'un, celui d'un paresseux, pour l'autre. «Il est doux!» fait l'une. «D'où vient-il?» demande Claude Rueger. «Du printemps...» Un pur moment de poésie.

Du fond de la classe, on a raté l'enchaînement entre le tapis et les petites capes blanches que la costumière a sorti d'une autre valise. Peu importe, les enfants sautent à pieds joints dans ce rebondissement qui va les amener à décorer cette cape comme ils l'auraient fait avec une feuille blanche. Aras, qui faisait le plaisantin jusque-là, finit par trouver une concentration créative. Émi-

lie, qui adore les voitures, veut coller un train sur sa cape, pendant que Mehdi sort de sa réserve pour illustrer un champ peuplé de chevaliers.

«Les activités qui impliquent des échanges avec les autres classes ont été supprimées. Nous sommes ravies de recevoir ces visites.»

Isabeau Turchany, maîtresse

Il n'y a que Redon qui se refuse à toute participation, malgré le soutien d'une éducatrice. D'abord troublé par la nouveauté, son regard s'est mis à changer à mesure que les minutes passaient. Il finira par s'engager activement dans les rangements, alors qu'approche l'heure du repas. «Il est comme ça, dit sa maîtresse de classe. Il lui faut plus de temps, mais je sais qu'il va y revenir. Et c'était déjà incroyable de l'avoir vu se coucher sur le tapis noué par ses camarades.»

«Ils en ont besoin»

À partir d'une idée simple - et une belle brassée de tissus - les en-

fants se sont évadés dans une expérience créative et expérimentale. «Ils en ont besoin car toutes les activités qui impliquent des échanges avec les autres classes ont été supprimées, témoigne la maîtresse, Isabeau Turchany. Alors nous sommes ravies de recevoir ces visites en classe.»

Pour la costumière de théâtre, l'expérience se réinvente dans chacune des classes qu'elle visite, auxquelles elle adapte son accompagnement. C'est que cette activité constitue également un soutien au monde de la culture, lui aussi privé de public. Le projet est piloté par Anne-Cécile Moser, à la fois dramathérapeute, comédienne et metteuse en scène, qui a réuni costumière, chanteuse, musicienne ou comédienne. Ces professionnels des arts vivants ont été mandatés pour apporter une expérience nouvelle à ces élèves aux besoins particuliers. La Fondation de Verdeil se félicite déjà de ce choix en reconnaissant «la valeur ajoutée de l'art dans l'apprentissage du métier de vivre».

La seconde partie de ces ateliers se passe au Cinéma Bellevaux, qui accueille les élèves de la fondation pour découvrir le septième art. Une programmation spécifique leur est proposée autour de la thématique du monde vivant. De quoi élargir encore les découvertes et les échanges autour de ces projections.

Une commune fribourgeoise tient conseil sur Vaud

Politique

En raison de la pandémie, la petite commune de Prévondavaux organise son assemblée communale dans le canton voisin, à l'ancienne école de Denezey.

Mardi, alors que les autorités politiques de Montanaire étaient réunies à la grande salle de Thierrens pour leur assermentation, un autre organe délibérant siégeait sur le territoire de cette commune du district du Gros-de-Vaud. Comme déjà deux fois l'an dernier, l'assemblée communale de Prévondavaux, une commune fribourgeoise de l'enclave de Surpierre, se tenait à l'ancienne école de Denezey pour valider les comptes 2020.

«Même si nous ne sommes que 80 habitants, l'assemblée réunit régulièrement plus de 20 citoyens. Petit, notre bureau communal ne nous permet pas de respecter les distances selon les normes sanitaires liées à la pandémie», explique Cédric Losey, syndic de Prévondavaux. Les habitants avaient ainsi déjà passé la frontière cantonale en 2020 pour leur assemblée, ouverte à tous les citoyens.

Pourquoi à Denezey et pas dans les salles de Surpierre ou de Cheiry, villages fribourgeois aussi voisins? «Simplement car c'est le village le plus proche», répond le syndic, qui avoue n'avoir pas consulté des autorités cantonales avant de s'installer en terrain «neutre». Même Claude-Alain Cornu, syndic de Montanaire, n'était pas au courant. «Mais vérification faite, la salle a été réservée en bonne forme», sourit-il.

Pas d'obligation

«Selon l'article 62 de la loi sur les communes, c'est le Conseil communal (ndlr: l'Exécutif, dans le

canton de Fribourg) qui fixe le lieu de l'assemblée lors de sa convocation. Il n'y a pas d'obligation de siéger dans la commune», note Stéphanie Jauquier, conseillère juridique au Service fribourgeois des communes. En raison de la pandémie, d'autres communes ont dû déplacer leur lieu de rendez-vous, mais pas forcément dans un autre canton.

Une commune vaudoise pourrait-elle siéger sur Fribourg? «Oui. Il n'existe aucune base légale ou constitutionnelle déterminant où doivent siéger les Conseils généraux ou communaux», répond Vincent Duvoisin, directeur des Affaires communales et des droits politiques sur Vaud.

«Il n'existe aucune base légale ou constitutionnelle déterminant où doivent siéger ces organes.»

Vincent Duvoisin, directeur des Affaires communales et des droits politiques sur Vaud

Idem pour le Grand Conseil, qui pourrait donc siéger en dehors des frontières cantonales. La question est toutefois plus délicate. Durant la première vague du printemps 2020, le Législatif vaudois s'était délocalisé à la salle de la Marive d'Yverdon. Pour limiter les frais, des discussions avaient été lancées pour que les voisins fribourgeois et neuchâtelois s'y installent aussi. Mais l'idée avait été abandonnée pour des raisons davantage politiques que légales. **S.G.**

En famille

Jeu-concours didactique en forêt

Le jeu-concours «Trouve tous les habitants de la forêt» de l'Office fédéral de l'environnement s'est installé dans six forêts vaudoises à Aigle, Étagnières, Froideville, Ogens, Oppens et Villars-Tiercelin. Jusqu'à la fin de l'automne, il propose des balades de 2 à 3 km de long desquelles sont cachés des panneaux en bois représentant des plantes et animaux de la forêt qu'il faut identifier. La participation peut se faire en ligne ou en utilisant des flyers mis à disposition au départ des boucles. A noter que le résultat est le même sur tous les parcours. Voir www.diversite-forestiere.ch. **S.MR**

Échallens

3,5 mio pour une place arborisée

Réunis jeudi, les conseillers communaux d'Échallens ont accordés les 3,5 millions de francs nécessaires pour réaménager la place située au pied du château. Récemment rénové et agrandi, ce dernier se retrouve en effet avec une nouvelle entrée principale enfoncée dans le sol. Le projet prévoit donc une remise à niveau de la place. Les conseillers se sont beaucoup inquiétés du sort des arbres existants, mais la Municipalité a assuré que des arbres seraient replantés en nombre et avec plusieurs exemplaires de bonne taille. La fin des travaux est espérée pour le printemps 2022. **S.MR**

PUBLICITÉ

Pour la stabilité et l'emploi en Suisse

L'économie a besoin d'un Oui à la loi sur le CO2

economiesuisse, Association suisse des banquiers, Swissmem, Science Industries, Association Suisse d'Assurances, Swiss Textiles, Société suisse des entrepreneurs, Constructionsuisse, Association des entreprises électriques suisses AES, Union des transports publics, Swissrail, Touring Club Suisse TCS, Remontées Mécaniques Suisse, Union suisse des paysans, Forêt Suisse, HabitatDurable, HotellerieSuisse

Ne vous laissez pas déstabiliser !
Un rejet du projet de loi serait une menace pour la Suisse en tant que pôle d'activité. Dans la métallurgie et le secteur des machines-outils, les coûts augmenteraient immédiatement ; les programmes d'économie d'énergie seraient restreints. Voilà ce que les opposants oublient de dire.

LE 13 JUIN
OUI À LA LOI SUR LE CO2 !

Comité Économie suisse pour la loi sur le CO2, Falkenplatz 11, Case postale, 3001 Berne